

LANCEMENT DE CAP HOSPITALITY : UN PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA MISE À NIVEAU DES HÔTELS.

Cap Hospitality

En prévision des grands événements sportifs internationaux que le Maroc accueillera, tels que la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde 2030, et dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du tourisme 2023-2026, une opération coup de poing pour l'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique a été décidée par le gouvernement. Cette opération a été matérialisée par une convention signée entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Économie Sociale et Solidaire, le Ministère Délégué en Charge du Budget, le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et la Société Marocaine de l'Ingénierie Touristique (SMIT).

Cette opération stratégique introduit un mécanisme inédit de soutien et de financement nommé « **Cap Hospitality** » qui vise à accélérer la mise à niveau des **Établissements d'Hébergement Touristique Classés** (EHTC) avec un objectif cible de 25.000 chambres et un impact attendu d'un maximum de 4 milliards de dirhams d'investissement. Cap Hospitality représente un pas décisif vers la modernisation de la capacité d'hébergement du Maroc, en réponse à l'augmentation continue des **arrivées touristiques** et en vue des événements sportifs à venir tels que la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, pour lesquels le Maroc aspire à offrir une hospitalité de qualité irréprochable.

Couvrant la période 2024-2025, ce dispositif prévoit l'octroi d'un crédit où l'État prend en charge l'intégralité des intérêts, au profit des EHTC ayant un projet de mise à niveau. Ce prêt couvre l'ensemble des **investissements** allant de 3 à 100 millions de dirhams, avec une maturité pouvant atteindre 12 ans incluant 2 ans de différé. L'admissibilité des EHTC sera confirmée par le ministère du Tourisme et la SMIT, en fonction de critères préétablis. L'accord sur le crédit conjoint, quant à lui, sera confirmé par les banques.

« Cap Hospitality » s'adresse à tous les EHTC du Royaume n'ayant pas été rénovés au cours des cinq dernières années. Il couvre une large gamme de prestations, incluant les travaux de rénovation et de mise aux normes, l'acquisition de mobilier et de matériel, l'acquisition d'un EHTC couplée à un programme de rénovation, la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique, etc.

Ce mécanisme représente une opportunité unique et limitée dans le temps pour les EHTC, qui leur permet de moderniser leurs infrastructures et se préparer à accueillir le monde lors des prochains grands événements sportifs internationaux. Cette démarche les aidera par ailleurs à améliorer la qualité de l'hébergement afin de se conformer à la loi 80-14 qui est actuellement en phase avancée, notamment en termes de classification.

Les EHTC souhaitant bénéficier de ce mécanisme pourront soumettre leur demande d'éligibilité via la plateforme digitale dédiée <https://smit.gov.ma/caphospitality>, qui sera mise en ligne le **15 juillet 2024**.